

Dossier - Patrimoine :

— Les orgues de la collégiale —

L'église de notre village n'a pas toujours été muette : ses voûtes pouvaient naguère vibrer aux sons des grandes orgues pour le plus grand plaisir des fidèles et des mélomanes.

Un enchaînement de circonstances malheureuses a provoqué la perte de ce joyau de notre patrimoine culturel.

Et si nous faisons en sorte que cette perte ne soit pas définitivement irréparable ?...

Le Courrier Picard 12 - 05 - 1950

L'église de Picquigny est en partie détruite par un incendie Plusieurs millions de dégâts

La population de la coquette cité médiévale de Picquigny était en émoi hier dans la soirée : l'église de la commune était la proie des flammes. Aux environs de 19 heures, une habitante de Picquigny qui était occupée à des travaux de jardinage aux abords de l'église, aperçut des flammèches au sommet du toit de l'édifice.

Elle donna aussitôt l'alarme et, cependant que retentissait le tocsin, une partie de la population gravissait les pentes qui mènent à l'église, monument classé datant du 12^e siècle.

En moins de temps qu'il ne le faut pour l'écrire, les pompiers de Picquigny sous les ordres du lieutenant Giffart, mettaient leurs lances en batterie et commençaient à combattre le sinistre.

Entre temps, l'incendie prenant de l'ampleur, on dut faire appel aux pompiers d'Amiens qui se rendirent sur les lieux ayant à leur tête le sergent Dauthuille qui attaqua aussitôt le feu avec ses hommes, à l'aide de deux grosses lances alimentées par deux motopompes.

Les pompiers de La Chaussée-Tirancourt prêtèrent également main forte à leurs collègues qui furent considérablement gênés par le manque de points d'eau. En effet, l'église se trouve sur une colline crayeuse et les soldats du feu durent déployer plusieurs centaines de

mètres de tuyaux pour aller puiser l'eau dans la Somme environ à deux kilomètres.

L'incendie faisait rage et après avoir détruit le pignon nord du bâtiment, au-dessus du grand portail, le feu gagna rapidement les combles qui s'écroulèrent en quelques minutes au centre de la nef. Le chœur, le clocher et le campanile furent préservés ainsi que le mobilier qui fut déménagé par la population et M. le Doyen Dentin, curé de Picquigny, arrivé aussitôt sur les lieux.

Les dégâts atteignent plusieurs millions. Notons que tout l'intérieur de l'église, charpente et toiture venaient d'être refaits entièrement à neuf et qu'une entreprise de Paris procédait à la restauration du clocher atteint par la dernière guerre.

Sur les lieux du sinistre, nous avons noté la présence de MM. Courcelle, maire de Picquigny, Daboval et Mme Coupez, adjoints, Révillon, architecte de Monument historiques ; le capitaine Monnier et le lieutenant Raquet commandant le corps des sapeurs pompiers d'Amiens.

Les cause de l'incendie n'ont pu être établies jusqu'ici et les gendarmes de la brigade Picquigny, sous les ordres du maréchal des logis-chef Marquet, ont ouvert une enquête.

Le Courrier Picard
13/14 05 - 1950

L'incendie de l'église de Picquigny est dû à l'imprudence d'enfants

Poursuivant l'enquête qu'ils avaient ouverte à la suite de l'incendie qui détruisit jeudi soir la plus grande partie de l'église de Picquigny, les gendarmes de la localité ont découvert les auteurs du sinistre.

Ce sont trois jeunes enfants qui, montés dans les combles, entre la voûte et le plafond de la nef pour y dénicher de jeunes corbeaux, ont mis le feu à un nid en s'éclairant avec des bouts de chandelles dérobés dans l'église.

Les gamins éteignirent le feu, mais celui-ci reprit après leur départ.

L'enquête se poursuit.

Notons que, dès qu'il fut avisé du sinistre, jeudi soir, Mgr. Droulers, évêque d'Amiens, s'est rendu immédiatement sur les lieux.

Auparavant, l'église avait subi des dégâts lors des combats de Mai Juin 1940, ce qui a nécessité la dépose de l'orgue en 1949 par M. G. Asselin, facteur d'orgue qui travaillait pour la maison Van den Brande, 16 rue Saint-Geoffroy à Amiens. Dépose du buffet et mécanisme à l'aide d'un palan suspendu à la voûte.

Des devis ont été faits en vue de la constitution du dossier de dommage de guerre auprès du MRU et examinés par l'abbé Manzoni.

Pour les tuyaux, devis de Retinger à Strasbourg. (Les tuyaux avaient été déposés au préalable.)

- 1^{er} clavier XVIII^e ème siècle

- 2^e ème clavier fin XIX^e ème siècle

La tribune et l'escalier à vis ajouré ont brûlé en 1951 lors de l'incendie.

Le toit a été refait mais pas la tribune.

L'atelier Van den Brande ou étaient déposés buffet et mécanisme a brûlé accidentellement un dimanche matin entre 1949 et 1953.

Les orgues de la collégiale (suite)

Extraits des délibérations du conseil municipal de Picquigny Après l'incendie de la collégiale le 11 mai 1950

16 mai 1950

Le conseil décide l'achat de 4 400 000 F de dommages de guerre alloués à M. Barbier pour un immeuble à Picquigny. Cet achat pouvant s'élever à environ 1 500 000 F serait financé au moyen d'un emprunt au Crédit foncier ou à des particuliers. Le conseil approuve l'initiative d'une souscription publique prise par le doyen Dentin et décide d'organiser une kermesse.

30 novembre

un bénéfice de 212 000 F est annoncé. La Caisse Départementale des Incendies verse une somme de 328 000 F. Le conseil décide d'affecter cette somme à l'achat de dommages de guerre pour la restauration de l'église. Le conseil envisage d'autre part d'effectuer un emprunt, lors du vote du budget 1951, afin de pouvoir commencer les travaux de réparation définitifs la même année. La couverture provisoire de la collégiale sera prise en charge par le comité de restauration et les travaux commenceront incessamment.

8 février 1951

Le conseil décide, suite au refus de la préfecture d'accepter le transfert des dommages de M. Barbier, l'achat de dommages partiels d'un montant approximatif de 1 200 000 F appartenant à M. Lebourva Joseph à Picquigny. Cet achat se montant à environ 350 000 F sera financé par l'indemnité allouée par la Caisse Départementale des Incendies de la Somme.

22 mars 1951

Le ministère de l'Éducation nationale a retenu le devis établi par l'architecte en chef des bâtiments de France se montant à 7 207 181 F. Participation des Beaux Arts : 3 603 000 F
Le conseil s'engage à apporter les ressources

nécessaires en faveur de l'édifice (demande de subvention au conseil Général).

30 mai 1952

M. André Sallez, architecte en chef des monuments historiques, réclame la participation financière de la commune (3 603 000 F) pour la restauration de l'église. Le conseil vote le principe d'un emprunt.

25 septembre 1952

M. André Sallez, architecte en chef des monuments historiques, réclame à nouveau la participation financière de la commune (3 600 000 F) pour la restauration de l'église.

Le conseil confirmant la délibération du 30 mai, s'engage fermement à fournir la participation de la commune.

9 juillet 1953

Le conseil délègue M. le Chanoine Manzoni Mario, expert auprès des MRU pour l'expertise des orgues et désigne également M. Jean Guidée, architecte à Amiens, pour faire l'estimation des dommages causés au mobilier de l'église.

20 août 1954

Emprunt de 3 280 000 F sur 15 ans auprès de la caisse des dépôts et consignations à partir de 1955.

18 novembre 1955

M. Sallez, Architecte en chef des Beaux Arts sollicite un complément de participation de la commune de 1 500 000 F pour terminer la restauration de l'église, suite à une hausse des prix.

Le comité de la collégiale Saint Martin fait don à la commune d'une somme de 300 000 F.

8 février 1956

Emprunt complémentaire de 1 200 000 F sur 15 ans à compter de 1957.

Les travaux de restauration de l'église Saint Martin ont duré plus de 10 ans et l'édifice a été sauvé... à l'exception toutefois des orgues !

 • **Si vous souhaitez réagir à cet article :**

- contactez la mairie : 03 22 57 40 31
- ou Jean-Paul Pierre : 03 22 51 45 29 (courriel : jeanpaul.pierre@free.fr)

Nous ne disposons que de très peu de documents indiquant l'aspect, la taille de ces orgues, ni même leur emplacement exact...

 • **Si quelqu'un parmi les lecteurs de ce bulletin possède des renseignements ou des photographies, nous lui serions très reconnaissants de se mettre en rapport avec nous.**